



NATURPARK
ÖEWERSAUER

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DU 10.07.2020

Présents: MM. Pauly, M. Schank, M. Kozlik
Excusé: Mme Mathieu

Assistent à la réunion : Mme Lutgen (Chargée de direction) Mme Weiler (Secrétaire)

Nomination d'un agent spécial

- Vu l'article 138 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;
- Vu la délibération concernant la nomination d'un agent spécial du 30 mai 2017, approuvée le 4.7.2017 no 714/17
- Vu la délibération que Mme Sjoukje Everad, réceptionniste-standardiste du PNHS, engagée à partir du 1^{er} juillet 2001 part en retraite à partir du 1^{er} septembre 2020 ;
- Vu la nomination de Mme Nathalie Mack, délibération 02/2020 du 10 janvier 2020 approuvée le 25.2.2020 No 714/20, engagée comme nouvelle réceptionniste du PNHS ;
- Considérant que Mme Diane KLER, receveur du syndicat est seule responsable des recettes et dépenses du PNHS ;

Après délibération;

Le bureau

décide de nommer Mme Nathalie Mack comme agent spécial du PNHS pour gérer la caisse du shop de la Maison du Parc, sous la responsabilité du receveur du syndicat.

Ainsi délibéré à Esch-sur-Sûre, en séance date qu'entête.

Pour expédition conforme
Esch-sur-Sûre, le 10 juillet 2020

Le bureau du PNHS
(suivent les signatures)

Le Président

(PAULY Charles)

La Secrétaire

(WEILER Tessy)